

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juillet 2017

Date de convocation : Le 30 juin 2017
Date d'affichage : Le 3 juillet 2017
Nombre de conseillers : En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

L'an deux Mil dix-sept, le douze juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Maire.

Etaient présents : Monsieur Gérard DE SAINT RIQUIER, Monsieur Laurent SOMON, Monsieur Didier PATTE , Monsieur Claude HEMON, Monsieur Guy LARGY Monsieur Hervé LOEUILLET, Monsieur Stéphane DUBOIS, Madame Céline NOWACZYK, Monsieur Frédéric POIGNANT, Madame Audrey SUROWIEC, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Madame Virginie RANSON

Madame Christelle LECLERCQ donne pouvoir à M. Guy LARGY

Madame Maria-Hélène PAULINO donne pouvoir à M. Claude HEMON

Madame Virginie DECAUDIN donne pouvoir à Mme Céline NOWACZYK

Madame Elisabeth ETEVE donne pouvoir à M. Didier PATTE

Monsieur Didier PATTE a été élu secrétaire de séance.

* * *

Le Maire procède à la lecture du compte rendu précédent. Il est approuvé à l'unanimité. Il sollicite l'assemblée pour ajouter un point à l'ordre du jour qui l'accepte à l'unanimité. Le Maire propose de délibérer afin que la maîtrise d'œuvre Evia assure le suivi des travaux de déconnexion des eaux pluviales

Présentation des nouveaux horaires de la poste par M. STACKOWICZ

Le Maire accueille M. STACKOWICZ, directeur postal de Doullens. M. STACKOWICZ présente les nouveaux horaires de la Poste de Bernaville, à partir du 4 septembre 2017. La Poste sera fermée le lundi toute la journée. Le mardi, le jeudi et le vendredi, elle sera ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h00. Cette modification rentre dans le cadre de l'évolution des modes de consommation des citoyens avec notamment le développement de l'économie numérique qui entraîne une réduction de flux de clients dans les bureaux de poste. Avec la convention de la maison de services, la Poste est obligée de garder la même amplitude horaire soit 28 heures hebdomadaires.

Devis pour l'extension du réseau d'assainissement route de Canaples

Le maire informe qu'il a reçu deux propositions pour l'extension du réseau d'assainissement collectif afin de raccorder le futur hôtel d'entreprises situé rue de Canaples. VEOLIA réaliserait la prestation pour 71 390.00 H.T. et BOUFFEL TP pour

77 860.00 H.T. Après avoir étudié les deux offres, le Conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de VEOLIA.

Proposition d'avancement de grade d'un agent technique

Le Maire informe le conseil municipal que le centre de gestion propose un avancement de grade pour M Eric DACHEUX. Sa situation actuelle est agent de maîtrise 7^{ème} échelon et propose de l'avancer au grade d'agent de maîtrise principal 4^{ème} échelon à compter du 1^{er} août 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité d'ouvrir le poste d'agent de maîtrise principal et de nommer Eric Dacheux à ce grade.

Demande de subvention : concours de chevaux

Le Maire informe l'assemblée que le concours de chevaux boulonnais a eu lieu le dimanche 11 juin, 22 juments étaient présentes. Il propose de verser la somme de 15 € par jument aux propriétaires présentant des chevaux au concours. Soit un coût total de 330.00 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Point sur le Sulky

Le Maire informe le Conseil municipal de la signature de l'acte d'achat du bar « le Sulky » chez Maître Claire De Azevedo Correur.

Pour la gérance, M. le Maire fait part à l'assemblée qu'il a reçu avec M. LOEUILLET et M. PATTE deux couples et une personne seule. Il informe le Conseil municipal qu'un seul couple correspond aux critères recherchés. Il propose donc de retenir M. et Mme DOUILLET Philippe habitant à Domléger-Longvillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte de confier la gérance à M. et Mme DOUILLET Philippe de Domléger-Longvillers.

Concernant la location-gérance, dans le but de faciliter l'installation d'un gérant, le Maire propose d'établir un bail. Le montant du loyer est de 700 € par mois sans les charges. A l'installation des futurs gérants, le loyer leur sera offert les 3 premiers mois. Après avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition.

QUESTIONS DIVERSES

M. DE SAINT RIQUIER propose de modifier la convention pour la réservation de la salle de loisirs car suite à des impayés nous ne pouvons pas encaisser le chèque de caution, la somme étant inférieure à celle-ci. M SOMON précise que l'on a le droit de l'encaisser mais sur un compte particulier. M De Saint Riquier propose que l'on se renseigne auprès du centre des finances de Doullens.

M. DE SAINT RIQUIER donne lecture d'un courrier rédigé par une partie des habitants de la rue Martin, ces derniers se plaignent notamment des voitures allant à vive allure, manque de trottoirs et d'un passage piéton au carrefour des rues Achille Monflier-Martin, René Delcourt - Léon Soudet et chemin de Beaumetz, ainsi que le manque d'éclairage. Le Conseil municipal prend en compte ces réclamations.

M. DE SAINT RIQUIER propose de baptiser le dojo « Albert BACQUET. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité

M. POIGNANT informe que pour la sécurité de la réderie, il a dû faire appel à des agents de sécurité, il demande si la commune peut prendre en charge la moitié de cette dépense. Le Conseil municipal avant de se prononcer demande le bilan de la fête et de la réderie. Il fait part également du problème d'accès pour le matériel du comité à la salle des fêtes.

M. LARGY fait part de problèmes d'incivilité sur le terrain à côté de l'Eglise.

M. LARGY informe que le cimetière a été nettoyé par les emplois saisonniers.

M. LARGY signale que les voitures vont vite pour faire demi-tour devant la maison de M et Mme Detappe

M. LARGY informe que la haie autour du monument aux morts a besoin d'un entretien.

M. HEMON établit le compte rendu de la réunion du collège, afin de limiter la vitesse le collège demande de prévoir une zone de ralentissement. Il signale également un manque d'éclairage.

M. HEMON dresse le bilan de la Croix Rouge qui vient en aide à 339 personnes et 94 familles dont 23 de Bernaville.

A la demande de M. DE SAINT RIQUIER, M. HEMON donne le coût pour la réalisation des deux vitraux à l'abreuvoir. M. DE SAINT RIQUIER propose de lui accorder une subvention de 500.00 €. Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

M. LOEUILLET demande si les agents techniques peuvent faire une chape de béton à l'entrée de la Banque Alimentaire pour remplacer le tapis encastré dans le sol afin de faciliter le transport des palettes.

M. LOEUILLET informe qu'il serait bien de poser un éclairage entre l'église et la salle Robidet.

M. PATTE présente un devis de « Remorques du Nord » pour l'achat d'une remorque afin de faciliter le transport des tontes pour 1 762.00 € TTC. Le Conseil municipal accepte le devis. Il précise également qu'il serait bien d'acheter un casque intégral aux agents technique pour les protéger lors des élagages.

Mme SUROWIEC informe qu'il y a des problèmes de volets à la maison médicale et que des dalles de plafond se décollent dans le hall d'entrée du côté des ambulances.

M. DE SAINT RIQUIER informe que la borne électrique à la salle des fêtes sera posée entre le 24 et 28 juillet.

Clôture de la séance à 22h10

La Secrétaire de séance,

Didier PATTE



Le Président de séance,

Gérard DE SAINT RIQUIER

